

Bruxelles, le 16 février 2009.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

AIDE À LA JEUNESSE

ARRÊTS DE TRAVAIL AU SAJ DE MONS



Le personnel du SAJ de Mons (toutes sections confondues) déplore le manque cruel de personnel dont souffre le service administratif du SAJ. Ce déficit chronique découle d'un cadre non adapté au volume de travail qui connaît une augmentation exponentielle.



Dans ces circonstances, le moindre aléa touchant le personnel (départ à la pension, arrêt maladie...) a des conséquences dramatiques. Jusque-là, les agents ont compensé les manques par une implication accrue ; aujourd'hui, le seuil de rupture a été franchi !



Pour toutes ces raisons, les membres du personnel du SAJ de Mons s'associent aux actions de leurs collègues du Saj de Liège. La CGSP-AMiO dépose un préavis d'actions et décrète, dès ce 16 février et jusqu'à nouvel ordre, des arrêts de travail de 55 minutes. Le SAJ de Mons ne sera plus accessible téléphoniquement entre 11h05 et 12h00



Le personnel du service administratif du SAJ de Mons n'effectuera plus que le volume de travail qu'il peut assumer avec l'effectif disponible et décline toute responsabilité quant au travail qui n'aurait pu être accompli dans les délais.

Michel JACOBS.
Secrétaire fédéral.



CONTACT ET EDITEUR RESPONSABLE

Michel JACOBS, Secrétaire fédéral CGSP-AMiO
Place Fontainas, 9/11 à 1000 BRUXELLES
GSM : 0473/65.54.03